

Ampliations:

JORD	1
PCP/SGG	10
MCP	4
MIS/DAI	14
Gde CHANC.	1
Ministères	12
IAA-DCCT-DN-	3
IGF-DB-CF-	3
HC	2
Dtion STAT.	2
DC	5
DI	8
Trésor	4
DEP-DAGJL	4
DFP+s/Dtions	6
Préfectures	3
S/Préfectures	2
Intéressés	7

portant nomination de chefs d'Arrondissement...

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
- VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 Août 1971 qui l'a complété;
- VU le Décret n°292/PCM/MI du 21 Octobre 1960, donnant aux six Régions de la République, le nom de Département et les divisant en Sous-Préfectures et Arrondissements, ensemble les textes modificatifs subséquents;
- VU le Décret n°304/PC/DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
- VU le Décret n°305/PC/CAB du 26 Août 1965, fixant les attributions des Chefs d'Arrondissements;
- VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le Décret n°70-122/CP-SGG du 5 Juin 1970 qui l'a complété;
- VU le Décret n°71-250 du 21 Décembre 1971, relevant de leurs fonctions certains Chefs d'Arrondissements de la Sous-Préfecture d'Abomey;
- SUR la proposition du Ministre Délégué à la Présidence du Conseil Présidentiel, Chargé de l'Administration Territoriale et de la Sécurité;

D E C R E T E :

Article 1er.— M. Anatole DEGAN, Agent de Bureau en service à la Sous-Préfecture de Klouékanmé, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Allahé (Sous-Préfecture d'Abomey).

Article 2.— M. Hilarion DJOGBEHOUE, Infirmier de Santé en service à Abomey, est nommé Chef de l'Arrondissement de Zogbodomè.

Article 3.— M. Grégoire SOUNOU ABOUNKPLETO, Agent de Bureau en service à la Sous-Préfecture d'Abomey, est nommé Chef de l'Arrondissement de Tindji.

Article 4.— M. Pierre TOLLO, Commis Auxiliaire en service au Tribunal de Première Instance d'Abomey, est nommé Chef de l'Arrondissement de Cana.

Article 5.— M. Joseph MEGNIGBETO, Commis Auxiliaire en service à la Préfecture de l'Atacora à Natitingou, est nommé Chef de l'Arrondissement de Sinhoué.

Article 6.— M. Bernard TIOMON, Instituteur en service à Porto-Novo, est nommé Chef de l'Arrondissement de Djidja (Sous-Préfecture d'Abomey).

Article 7.— M. Joseph HOUNYO, Dactylographe Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Klouékanmé, est nommé Chef de l'Arrondissement de Sahè (Sous-Préfecture d'Abomey).

Article 8.- Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.

Fait à COTONOU, le 18 mars 1972

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre Délégué à la Présidente du
Conseil Présidentiel, Chargé de l'Admi-
nistration Territoriale et de la Sécurité,

Hubert MAGA

Le Ministre des Finances,

Mama AROUNA.

Pascal CHABI KAO.